Légende :

- **U :** Zone urbaine
- **Uep :** zone urbaine destinée aux équipements publics
- **1AU :** Zone à urbaniser
- **A :** Zone agricole
- **N :** Zone naturelle

Éléments informatifs du PLU

- Permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre

Règlements particuliers

- Secteur couvert par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacements réservés (ER)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Bâtiment d'estive
- Bâtiment d'élevage
- **-zh** Zone humide
- **-s** Secteur destiné à la pratique du ski
- Périmètre de protection des captages d'eau potable

Prise en compte des risques naturels

- Secteur inconstructible du PIZ.
- Secteur constructible sous conditions du PIZ.

Liste des emplacements réservés

N° ER	Destination	Bénéficiaire
1	Création d'un parking pour le domaine skiable	Commune
2	Elargissement d'un chemin	Commune
3	Aménagement du départ des remontées mécaniques	Commune
4	Création d'un parking	Commune
5	Régularisation de voirie	Commune
6	Aménagement d'un chemin piéton	Commune
7	Aménagement d'un chemin piéton	Commune
8	Régularisation de voirie	Commune
9	Création d'un parking	Commune
10	Création d'un garage pour les dammeuses	Commune
11	Création d'un parking pour le domaine skiable	Commune
12	Création d'un parking pour le domaine skiable	Commune
13	Création d'un parking pour le domaine skiable	Commune
14	Création d'un accès agricole	Commune

NOTRE DAME DE BELLECOMBE
AVANT-PROJET DE ZONAGE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT DE TRAVAIL SEPTEMBRE 2019
ECHELLE : 1 / 2.500°